

RÉPONSE DE POSTES CANADA À NOTRE DEMANDE DE NÉGOCIER

Tôt la semaine dernière, le Syndicat a fait pression sur Postes Canada pour qu'elle retourne à la table de négociation. Et vendredi soir dernier, nous avons reçu une réponse de Doug Ettinger, PDG de Postes Canada, quelques heures seulement après avoir publié le bulletin n° 128 intitulé « Le STTP attend une réponse de Postes Canada ». Dans sa lettre, M. Ettinger reprend les mêmes propos que Postes Canada nous tient depuis des mois.

Bien qu'elle affirme devoir agir sans tarder, Postes Canada semble oublier qu'elle a retardé les négociations pendant deux mois en raison de sa demande adressée au gouvernement d'imposer un vote, et ce, après que celui-ci eut suspendu notre grève légale pendant six mois.

Postes Canada laisse entendre que ses « dernières et meilleures offres » reflètent les conclusions impartiales de la Commission d'enquête sur les relations de travail. Toutefois, la société d'État omet de reconnaître que ses offres sont inacceptables, car elles ont été rejetées massivement par les membres du STTP.

Retour à la table de négociation

M. Ettinger nous a dit que Postes Canada était prête à poursuivre les « discussions » avec l'aide de médiateurs fédéraux. Il a laissé entendre que la meilleure façon de relancer le processus de négociation serait que le Syndicat réponde aux « dernières et meilleures offres » de Postes Canada du 28 mai dernier.

Nous avons eu suffisamment de « discussions » qui ne mènent nulle part. Il faut à présent conclure des conventions collectives que les membres accepteront de ratifier. Et ceux-ci ont clairement fait comprendre que de telles conventions collectives ne ressemblent en rien à ce que Postes Canada tente de nous faire accepter.

Le mardi 12 août, les deux parties ont tenu une réunion avec des médiateurs fédéraux. Nous avons convenu de tenir une autre réunion avec Postes Canada le vendredi 15 août et le lundi 18 août.


Entre-temps, Postes Canada doit cesser d'éloigner les clients et d'offrir les services de Purolator au rabais. De plus, elle doit cesser de nuire aux services, sa plus récente intervention consistant à interdire la levée des drapeaux rouges sur les boîtes aux lettres rurales.

Postes Canada doit faire preuve de sérieux et négocier sans tarder!

L'interdiction de travailler des heures supplémentaires demeure en vigueur à l'échelle nationale.

Pour recevoir par courriel les dernières nouvelles du Syndicat, abonnez-vous à Somm@ire : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

